



**Communiqué  
DE PRESSE**

## **Plan Bio, une deuxième mi-temps qui appelle les PROLONGATIONS**

**Paris, le 17/05/2023.** Les annonces de Marc Fesneau en soutien à l'agriculture biologique sont accueillies positivement par nos structures. Cependant, les montants annoncés sont en-deça des besoins chiffrés depuis un an. Nous attendons donc le troisième volet du plan de soutien à la Bio, que nous espérons plus structurel. Nous nous tenons à la disposition du Ministère pour y travailler.

### **Analyse des mesures annoncées par le Ministère de l'Agriculture**

- **60 millions d'euros pour passer l'année.** Sur la seule année 2022, les pertes ont été chiffrées à plus de 150 millions d'euros par les filières. Le CNIEL identifie un besoin de 71 millions d'euros sur la seule filière laitière pour 2023 (après 53 millions d'euros en 2022) et les professionnels du porc biologique environ 30 millions d'euros (en 2022 et aussi en 2023)

*« Cette enveloppe est la bienvenue pour soutenir les producteurs, mais elle va nécessiter une nouvelle rallonge pour couvrir les besoins. De plus, les opérateurs économiques (transformateurs et groupements de producteurs) ont été fragilisés par cette crise depuis un an ; si on veut éviter une perte des outils de mise en marché pour les producteurs, il va falloir aussi les aider à passer le cap »* estime Mathieu Lancry, président de Forébio.

- **500 000 euros supplémentaires pour la Campagne Bioréflexe** et 3 millions d'euros issus du plan France relance sur la communication

*« Nous devons relancer urgemment la consommation de produits bio des française.es. Nous nous félicitons de l'annonce de 3 millions d'euros supplémentaires pour la communication et veillerons à ce qu'ils soient mobilisés rapidement et mis au service des filières et du marché bio »* conclut Didier Péréol, président du Synabio

- **Stimuler la demande avec la commande publique**

*« Nous sommes satisfaits de voir que l'objectif d'EGAlim de 20% de bio en restauration collective va enfin être respecté dans la commande publique, néanmoins comment l'Etat va-t-il obliger les collectivités à agir, alors qu'il refuse de le faire depuis 2017 »* analyse Philippe Camburet, président de

## **Nous attendons maintenant des mesures structurelles !**

La filière Bio se félicite des annonces du Ministre de l'Agriculture, mais déplore le manque de mesures qui s'attaquent aux causes de la crise.

- **Nous réitérons notre demande de retour de l'aide au maintien à travers l'augmentation de l'écorégime à 145 euros contre 110 euros**
- **Nous réitérons aussi la nécessité que les filières bio aient accès aux mêmes outils de régulation du marché que les acteurs des filières non biologiques**
- **Les actions de communication et de promotion n'ont de sens que si elles s'inscrivent dans la durée. Nous demandons une stratégie et un budget pluriannuels pour la promotion du label bio à travers la campagne #Bioréflexe pilotée par l'Agence Bio.**

### Contacts :

- Mathieu Lancry - président de Forébio - 06 79 59 20 10
- Didier Péréol - président du Synabio - 06 08 94 81 63
- Philippe Camburet – président de la FNAB – 06 77 94 85 19